

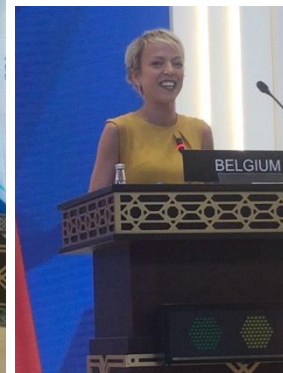
Rapport de la 140^e Assemblée de l'Union interparlementaire

(Doha, 6-10 avril 2019)

Trois parlementaires belges se sont adressés à l'assemblée durant le débat général

Le thème du débat général était "Les Parlements, vecteurs de renforcement de l'éducation pour la paix, la sécurité et l'état de droit". Trois parlementaires belges se sont adressés à l'assemblée :

Le président de la Chambre, M. Siegfried Bracke (N-VA) a évoqué la commission d'enquête parlementaire créée à la suite des attentats terroristes de Bruxelles en mars 2016. Il s'est référé plus spécifiquement au quatrième rapport intermédiaire sur l'élément radicalisation de cette commission, qui examine le rôle central de l'éducation en tant que moyen d'intégration et en tant qu'arme contre la radicalisation. Il a souligné que la liberté d'enseignement et la liberté de croyance ne pouvaient pas être compromises, mais que la sécurité est également un droit fondamental de l'homme. Il a exprimé que les cours de religion ne peuvent pas mener à l'isolement, mais, à l'inverse, mener à une inclusion. L'enseignement qui entre en relation avec d'autres approches philosophiques, éthiques et historico-culturelles peut, selon lui, réprimer la polarisation. Il a plaidé en faveur d'un enseignement qui apprend à voir le monde avec un esprit ouvert afin de pouvoir développer une attitude critique à l'égard de toute idéologie ou de toute information dans les médias ou médias sociaux.



Le sénateur Pol Van Den Driessche (N-VA), président du Groupe belge de l'UIP, a exprimé dans son discours son inquiétude face à l'enseignement de l'histoire ainsi qu'à la manière dont on traite l'histoire en politique. Grâce à son travail au sein d'une organisation mondiale telle que l'UIP, il a davantage réalisé que les versions unilatérales, partielles ou déformées de l'histoire sont souvent la base de conflits profonds et persistants et qu'elles font aussi obstacle à une solution. Il a constaté en tant que facilitateur du conflit chypriote, que les enfants apprenaient parfois une version différente des mêmes faits en fonction de la région dans laquelle ils vont à l'école. Selon lui, les parlementaires doivent garantir un enseignement de l'histoire de

qualité, en accordant une grande attention au sens critique concernant les différentes perspectives, les faits alternatifs, ... Leur responsabilité ne s'arrête pas là : les parlementaires ont régulièrement un forum afin de partager leurs idées. Abstraction faite de leur idéologie et des solutions qu'ils préconisent, M. Van Den Driessche a plaidé pour que les parlementaires ne déforment pas l'histoire ni ne dissimulent des faits historiques lors de tels forums. Selon M. Van Den Driessche, il est important de répertorier correctement les faits, de placer les choses dans la bonne perspective historique et d'aider les gens à agir de même, afin d'éviter que des événements négatifs se reproduisent.

Mme Sandrine De Crom (Open VLD), députée, a souligné en tant que jeune parlementaire que la Belgique, à l'instar de tous les autres pays, est confrontée au défi d'impliquer les jeunes dans la démocratie parlementaire. Elle s'est demandé à voix haute comment les parlementaires pouvaient sensibiliser les jeunes à l'importance de la démocratie parlementaire et de l'état de droit – avant qu'ils ne perdent tout intérêt et décrochent – et comment construire un pont entre leur environnement et le parlement. Mme De Crom constate que le monde numérique, le canal d'information le plus important pour les jeunes, est un terrain en friche dans la plupart des parlements. La plupart des parlements ne disposent que d'un site Web contenant des informations institutionnelles, tandis qu'une stratégie numérique globale via plusieurs canaux est nécessaire pour transmettre le message des parlementaires aux jeunes.

Un membre de la délégation belge co-écrit le texte sur le point d'urgence

Le sénateur Andries Gryffroy (N-VA) était membre du comité de rédaction qui a élaboré le texte sur le point d'urgence. Le sujet était la proposition du point d'urgence présentée par les Pays-Bas : « Un appel à une action internationale urgente en faveur du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe, qui ont été frappés par le cyclone « Idai » ». Le comité de rédaction était présidé par un parlementaire des Seychelles et était également composé de parlementaires du Pakistan, de la Chine, du Portugal, de l'Équateur, des Pays-Bas et de la Belgique (M. Andries Gryffroy).



Il a été tenté durant les débats à la commission d'intégrer la catastrophe humanitaire dans les trois pays susmentionnés aux objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris sur le changement climatique. M. Gryffroy a notamment insisté sur

les rôle essentiel du secteur privé à ce propos.

La Commission du développement durable, financement et commerce nomme un rapporteur belge

Le Bureau de la Commission du développement durable, financement et commerce a nommé M. **Andries Gryffroy (N-VA)** conjointement avec un collègue roumain et kenyan comme rapporteurs pour la prochaine résolution après avoir présenté le thème « Intégration de la numérisation et de l'économie circulaire pour réaliser les ODD, la consommation et la production responsables. ».

Commission pour la Paix et la Sécurité internationale: amendement belge

L'Assemblée a adopté la résolution de la Commission de la Paix et de la Sécurité internationale sur l'inadmissibilité de l'utilisation de mercenaires et de combattants étrangers afin de porter atteinte à la paix, à la sécurité internationale, à l'intégrité du territoire et aux droits de l'homme. La commission a adopté un amendement de la sénatrice **Brigitte Grouwels (CD&V)** dans lequel elle souligne l'importance de la participation des négociatrices (de paix) et de la contribution apportée par les femmes et les filles des communautés locales pour la paix inclusive et durable.



Rencontres bilatérales

a) Macédoine du Nord

La délégation belge a rencontré M. Talat Xhaferi, président du Parlement de la Macédoine du Nord. Du côté belge, M. Siegfried Bracke (Président de la Chambre), Mme Brigitte Grouwels (sénatrice), M. Andries Gryffroy (sénateur) et Mme Sandrine De Crom (députée) ont participé à la rencontre

Il a d'abord été discuté du processus de modification du nom du pays. De plus, il a été question de l'adhésion de la Macédoine du Nord à l'OTAN. Celle-ci a été approuvée par l'OTAN mais la Belgique doit encore ratifier le traité. La candidature de la Macédoine du Nord pour devenir membre de l'Union européenne a également été discutée. La délégation belge a souligné l'importance du respect de l'état de droit, de l'opposition et des minorités.



b) Kazakhstan

Lors d'une réunion bilatérale en marge de l'Assemblée de l'UIP à Doha, M. Siegfried Bracke, Président de la Chambre, a rencontré M. Nurlan Nigmatulin, Président du Parlement de la République du Kazakhstan. Il a été question du rôle d'intermédiaire du Kazakhstan qui se situe au carrefour de l'Europe, de la Russie et de l'Asie (Chine), et qui développe une diplomatie très active pour rapprocher l'Est et l'Ouest. De même, le plan du Kazakhstan de passer à l'alphabet latin plutôt que l'alphabet cyrillique d'ici 2025 a également été abordé.

c) Iran

La délégation belge a également eu un entretien avec M. Ali Larijani, Président du Parlement iranien (Majlis). L'entretien a eu lieu à la demande explicite du côté iranien. Ont participé du côté belge : M. Siegfried Bracke (Président de la Chambre), Mme Brigitte Grouwels (sénatrice) et Mme Sandrine De Crom (députée).

Au cours de la réunion, il a été discuté amplement du Plan d'action global commun (PAGC), du retrait des États-Unis, des sanctions annoncées et des conséquences pour les relations commerciales entre l'Union européenne et l'Iran. La délégation belge a abordé la question du dossier des droits de l'homme – et en particulier des droits des femmes – en Iran.

d) Arménie

Lors de l'entretien avec M. Siegfried Bracke (Président de la Chambre) et de M. Ararat Mirzoyan (Président du Parlement arménien), ce dernier a relevé la transition non violente en Arménie qui a atteint son point culminant aux élections parlementaires du 9 décembre 2018 et pourrait être décrite comme la fin d'un processus révolutionnaire, avec l'alliance « *My step* » remportant pas moins de 70% des sièges du nouveau parlement. De plus, M. Mirzoyan a plaidé pour le maintien des bons liens traditionnels entre les deux parlements.

Pour sa part, M. Bracke a plaidé pour le maintien de la collaboration au niveau des fonctionnaires et suppose qu'à court terme, il serait question de déterminer si un accord de coopération pourrait être conclu entre les deux parlements en vue de partager les meilleures pratiques.

Réunion-débat sur la pauvreté énergétique

M. Andries Gryffroy (N-VA) était l'un des quatre orateurs à la table ronde sur la pauvreté énergétique aux côtés de représentants du Mexique et du Burkina Faso et d'un représentant du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement). Il cadre son intervention dans les objectifs de développement durable des Nations Unies, plus spécifiquement l'objectif de développement durable (ODD) n° 7 : garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne (1,1 milliard de personnes n'avaient toujours pas accès au réseau électrique en 2017). Il a expliqué qu'en Belgique ainsi que dans d'autres pays développés, l'ensemble de la population est raccordée au réseau électrique, mais qu'en Flandre, pas moins de 14% de la population vit encore dans la pauvreté énergétique. Ces personnes vivent souvent dans des maisons mal isolées. La Flandre offre des prêts sans intérêts assortis d'une garantie de l'État pour l'isolation. M. Gryffroy a plaidé pour une approche ascendante dans laquelle les pauvres en énergie eux-mêmes sont mobilisés.

Concernant les pays en développement, il s'est référé à sa proposition de résolution « Engager le secteur privé dans la mise en œuvre des ODD, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables », qui a été approuvée lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève. Il a évoqué les principaux éléments de cette résolution : la sensibilisation du public, l'implication de tous, le rôle important du secteur privé, l'élaboration de feuilles de route pour la transition énergétique dans les pays en développement, la création d'un marché de l'énergie transparent et compétitif, l'élaboration d'une politique d'encouragement pour les initiatives privées moins importantes, l'échange de technologies et de connaissances entre pays, la sensibilisation par l'enseignement, la mise en place de projets pilotes et le développement de meilleures pratiques. Il a décidé qu'il était important de recourir à l'énergie verte pour lutter contre la pauvreté énergétique, c'est-à-dire davantage de projets « hors réseau » renouvelables (non connectés au réseau électrique) et d'avoir une consommation moindre.